



Financial Services Commission
Mauritius

Communiqué following « mise en demeure »

"The FSC wishes to inform the public that together with the BOM, it has been served with a "mise en demeure" from parties aggrieved by the schemes offered by Whitedot International Consultancy Ltd. The FSC will be addressing any claims raised by the aggrieved parties in accordance with procedures prescribed by the law. The FSC wishes to further inform the public that it has acted diligently in this matter and has fulfilled its functions under the relevant Acts , especially with regard to its consumer protection mandate."

"La FSC tient à informer le public qu'une mise en demeure lui a été servie ainsi qu'à la Banque de Maurice par les parties lésées dans l'affaire impliquant Whitedot International Consultancy Ltd. Toutes les demandes soulevées par les parties concernées seront abordées par la FSC selon les procédures établies par la loi. La FSC tient également à informer le public qu'elle a agi en toute diligence dans cette affaire et a rempli toutes ses fonctions selon les lois applicables, plus particulièrement en ce qu'il s'agit de son mandat relatif à la protection des consommateurs de services financiers sous sa juridiction."

*Financial Services Commission
24 October 2013*